

## **MENTIONS LÉGALES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES A L'ANNUAIRE METROPOLITAIN DES TECHNICIENS DU CINEMA ET DE L'AUDIOVISUEL**

### **Finalités du traitement**

Créé en janvier 2021, le bureau des tournages Toulon Provence Méditerranée est un service de la Métropole dont l'objectif est notamment de faciliter l'accueil de productions cinématographiques et audiovisuelles sur le territoire et de favoriser ainsi le développement de la filière cinéma et audiovisuelle

Le bureau répond régulièrement et gratuitement aux sollicitations des sociétés de production qui recherchent des techniciens susceptibles d'être embauchés sur leur tournage. Afin de répondre au mieux et dans les meilleurs délais à ces demandes, le bureau des tournages Toulon Provence Méditerranée met en place un annuaire des techniciens. Pour figurer sur cet annuaire, le technicien doit être domicilié sur l'une des communes du territoire de la Métropole Toulon Provence Méditerranée : [https://www.ville-saintmandrier.fr/wp-content/uploads/2018/02/carte-tpm-2018\\_page.png](https://www.ville-saintmandrier.fr/wp-content/uploads/2018/02/carte-tpm-2018_page.png)

La finalité principale du traitement dénommé « annuaire métropolitain des techniciens du cinéma et de l'audiovisuel » est de mettre à disposition des informations actualisées sur les techniciens susceptibles d'être embauchés sur une production cinématographique ou audiovisuelle sur la Métropole et repose sur la volonté affirmée de valorisation des ressources du territoire métropolitain.

Ces techniciens :

- Sont repérés par le bureau des tournages Toulon Provence Méditerranée qui leur propose de figurer dans cet annuaire sur la base de leur consentement,
- Emettent directement le souhait d'y figurer auprès du bureau des tournages Toulon Provence Méditerranée

Dans le cas où un technicien se voit refuser son recensement dans l'annuaire métropolitain par le bureau des tournages, il peut déposer un recours gracieux par mail [tournages@metropoletpm.fr](mailto:tournages@metropoletpm.fr) ou par voie postale : Métropole Toulon Provence Méditerranée – 107 Boulevard Henri Fabre – CS 30536 - 83041 TOULON CEDEX 09.

Le bureau des tournages dispose des prérogatives suivantes sur la gestion et la diffusion des données de cet annuaire : vérification de l'exactitude des données, réactualisation et corrections éventuelles, réponse aux professionnels du secteur demandant une liste de techniciens intervenant sur une activité précise, présentation orale, digitale ou imprimée des techniciens de l'annuaire, statistiques, envoi d'informations professionnelles aux techniciens recensés, invitation des techniciens à des événements professionnels et amélioration continue du service rendu.

Les catégories de données personnelles collectées sont les suivantes :

- Nom et prénom, adresse postale, postes occupés, téléphone, adresse mail.

Ces mêmes données sont retranscrites dans l'annuaire métropolitain des techniciens du cinéma de l'audiovisuel. (Fichier Excel)

## **Base juridique du traitement**

La base légale de la finalité du traitement, énoncée ci-dessus, repose sur le fondement de la mission d'intérêt public relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.

## **Responsable de traitement**

Le responsable juridique de traitement est la Métropole Toulon Provence Méditerranée, en tant que personne morale, représentée par le Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, Hôtel de la Métropole, 107 Boulevard Henri Fabre – CS 30536 - 83041 TOULON CEDEX 09.

## **Destinataires des données personnelles**

Les destinataires de ces données sont : tout professionnel participant à un projet audiovisuel ou cinématographique sur le territoire de la Métropole souhaitant disposer d'une information professionnelle sur les techniciens du cinéma et de l'audiovisuel.

En aucun cas, la Métropole ne diffusera les données à caractère personnel à une personne ou une entité autre que celles-ci-dessus défini et dans un cadre autre que celui du présent traitement.

## **Durée de conservation des données personnelles**

Le bureau des tournages Toulon Provence Méditerranée s'engage à détruire toutes ces données personnelles lorsque la personne en fera la demande. Une mise à jour du fichier sera effectuée chaque année, pour vérifier la validité des données collectées.

## **Comment exercer vos droits ?**

Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez demander communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant par voie postale : Métropole Toulon Provence Méditerranée – M. le Délégué à la Protection des Données - 107 boulevard Henri Fabre – CS 30536 6 83041 Toulon cedex 9, ou par e-mail : [donnees\\_personnelles@metropoletpm.fr](mailto:donnees_personnelles@metropoletpm.fr)

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL - 3, place Fontenoy – TSA 80715 - 75334 Paris cedex [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)